

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
60400

1999

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
2002-05

Amendement 1

**Douilles pour lampes tubulaires à fluorescence
et douilles pour starters**

Amendment 1

**Lampholders for tubular fluorescent lamps
and starterholders**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/60207/c6-0269-4315-b54f-4bd4f1127b62/iec-60400-1999-amd1-2002>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/60207/c6-0269-4315-b54f-4bd4f1127b62/iec-60400-1999-amd1-2002>

© IEC 2002 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

F

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34B: Culots et douilles, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34B/994/FDIS	34B/999/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2004. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 12

2 Définitions

Ajouter, après la définition 2.14, à la page 16, la nouvelle définition 2.15 suivante:

2.15

ballast multilampes

ballast électronique conçu et déclaré comme satisfaisant aux applications des lampes avec différents détrompeurs

Page 24

8 Protection contre les chocs électriques

Remplacer, à la page 26, le troisième alinéa de 8.2 par le suivant:

Dans le cas des douilles à entrée latérale pour lampes à culots G5 et G13, la conformité est vérifiée:

- *pour les douilles G5, au moyen du calibre II de la CEI 60061-3, feuille de norme 7006-47C, et*
- *pour les douilles G13, au moyen du calibre II de la CEI 60061-3, feuille de norme 7006-60C, avec la face du calibre touchant la face de la douille.*

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 34B: Lamp caps and holders, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34B/994/FDIS	34B/999/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until 2004. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 13

2 Definitions

Add, after definition 2.14, on page 17, the following new definition 2.15:

2.15

multilamp ballast

electronic mains ballast designed and declared to comply for application of lamps with different keys

Page 25

8 Protection against electric shock

Replace, on page 27, the third paragraph of 8.2 by the following:

In the case of side entry lampholders for linear G5 and G13 capped lamps, compliance is checked:

- *for lampholders G5 by means of gauge II as per IEC 60061-3, standard sheet 7006-47C, and*
- *for lampholders G13 by means of gauge II as per IEC 60061-3, standard sheet 7006-60C, with the gauge face touching the lampholder face.*

Remplacer le dernier paragraphe (« La conformité ... ») de 8.2 par le suivant:

La conformité est vérifiée de la manière suivante:

- pour les douilles de starters, au moyen du doigt d'épreuve normalisé représenté à la figure 39;
- pour les douilles de lampes G5, au moyen du calibre indiqué dans la CEI 60061-3, feuille de norme 7006-47A, utilisé avec le calibre II défini dans la CEI 60061-3, feuille de norme 7006-47C et à l'aide du doigt d'épreuve normalisé représenté à la figure 39;
NOTE Pour éviter tout contact électrique entre le doigt d'épreuve et le corps métallique du calibre II, la face « côté culot » du calibre est recouverte d'un matériau isolant ayant une épaisseur n'excédant pas 0,1 mm.
- pour les douilles G13, au moyen du calibre II indiqué dans la CEI 60061-3, feuille de norme 7006-60C et à l'aide du doigt d'épreuve normalisé représenté à la figure 39;
NOTE Pour éviter tout contact électrique entre le doigt d'épreuve et le corps métallique du calibre II, la face « côté culot » du calibre est recouverte d'un matériau isolant ayant une épaisseur n'excédant pas 0,1 mm.
- pour les douilles de lampes Fa8 et R17d, au moyen d'un calibre cylindrique dont l'extrémité est hémisphérique et de rayon égal à 5,2 mm;
- pour toutes les autres douilles, au moyen du doigt d'épreuve normalisé représenté à la figure 39.

Page 32

10 Construction

Supprimer, à la page 36, la phrase suivante de 10.3.2:

Pour les douilles Fa8, un essai de vérification est à l'étude.

Remplacer, à la page 38, l'avant-dernier tiret de 10.5.a) par le suivant:

- 7005-78: Douilles G24, GX24 et GY24*

Ajouter, après le dernier tiret de 10.5.a), les deux tirets suivants:

- 7005-33: Douilles 2G13
- 7005-58: Douille Fa8

Supprimer la dernière ligne de 10.5.a) suivante:

Les feuilles de normes pour les douilles Fa8 et 2G13 sont à l'étude.

Ajouter, à la fin de 10.5.a), le texte suivant:

*Les douilles G24q et GX24q, autorisant l'insertion de lampes avec les détrompeurs -3 et -4 sont destinées à la vente uniquement pour les fabricants de luminaires et d'équipements. Pour l'insertion des calibres F « N'entre pas » (voir CEI 60061-3, feuille de norme 7006-78F) de telles douilles à deux détrompeurs, les détrompeurs -3 et -4 sont acceptés.

NOTE Le paragraphe 2.3 et les annexes F et H de la CEI 61199 fournissent les informations nécessaires concernant le besoin de détrompeurs.

Replace the compliance clause at the end of 8.2 by the following:

Compliance is checked as follows:

- for starterholders, by means of the standard test finger shown in figure 39;
- for lampholders G5, by means of the gauge as per IEC 60061-3, standard sheet 7006-47A, and in conjunction with gauge II as per IEC 60061-3, standard sheet 7006-47C and the standard test finger shown in figure 39;

NOTE To prevent electrical contact between the test finger and the metal body of gauge II, the "cap" face of the gauge is covered with insulating material, having a thickness not exceeding 0,1 mm.

- for lampholders G13, by means of the gauge II as per IEC 60061-3, standard sheet 7006-60C and the standard test finger shown in figure 39;

NOTE To prevent electrical contact between the test finger and the metal body of gauge II, the "cap" face of the gauge is covered with insulating material, having a thickness not exceeding 0,1 mm.

- for lampholders Fa8 and R17d, by means of a gauge having a cylindrical form with a hemispherical end radius of 5,2 mm;
- for all other lampholders, by means of the standard test finger shown in figure 39.

Page 33

10 Construction

Delete, on page 37, the following sentence from 10.3.2:

For lampholders Fa8, a test for checking the contact force is under consideration.

Replace, on page 39, the penultimate dashed item of 10.5.a) by

- 7005-78: Lampholders G24, GX24 and GY24*

Add, after the final dashed item of 10.5.a, the two new dashed items as follows:

- 7005-33: Lampholder 2G13
- 7005-58: Lampholder Fa8

Delete the last line of 10.5.a) reading:

Standard sheets for lampholders Fa8 and 2G13 are under consideration.

Add the following text at the end of 10.5.a):

*Lampholders G24q and GX24q, allowing insertion of lamps with keys -3 and -4 are intended for sale to luminaire or equipment manufacturers only. For such two-key lampholders, insertion of "Not Go" gauges F (see IEC 60061-3, sheet 7006-78F) for keys -3 and -4 is accepted.

NOTE Subclause 2.3 and Annexes F and H of IEC 61199 provide background information regarding the need for keys.

Remplacer, à la page 40, le premier tiret du premier paragraphe par le suivant:

- pour les douilles G5: 2 N;

Remplacer, à la page 40, les deux premiers tirets qui suivent la note du deuxième alinéa par les quatre suivants:

- pour les douilles R17d, au moyen des calibres indiqués dans les feuilles de norme 7006-57A et 7006-57B de la CEI 60061-3 ;
- pour les douilles Fa8, au moyen des calibres indiqués dans les feuilles de norme 7006-58 et 7006-58G de la CEI 60061-3 ;
- pour les douilles 2G13, au moyen des calibres indiqués dans les feuilles de norme 7006-33A et 7006-33B de la CEI 60061-3 ;
- pour toutes les autres douilles, au moyen des calibres correspondants spécifiés dans la CEI 60061-3.

Ajouter, à la fin de 10.5, l'alinéa et la note suivants:

Pour les douilles G24q et GX24q (multi-détrompeurs), autorisant l'insertion de lampes avec les détrompeurs -3 et -4, la documentation du fabricant de douilles doit comporter une notice d'avertissement concernant la restriction d'utilisation, et indiquant que ces douilles ne peuvent être utilisées qu'avec des ballasts qui sont destinés à fonctionner avec des lampes munis des détrompeurs -3 et -4 (ballast multilampes).

NOTE Il est essentiel que les prescriptions de performance et de sécurité soient satisfaites avec chaque détrompeur de lampe.

Page 44

13 Endurance

Remplacer le deuxième tiret du sixième alinéa par les nouveaux tiret et texte suivants:

- autres types de douilles:
résistance maximale = $0,045 \Omega + (A \times n)$

Les douilles pour les culots Fa8 à une broche doivent être contrôlées au moyen du calibre spécifié à la figure 20.

Pour les douilles flexibles Fa8, la résistance maximale doit être de $0,07 \Omega$ lorsque la mesure est réalisée avec le calibre complètement inséré dans la douille, indépendamment de la position du contact et avec une douille équipée d'un fil de raccordement d'une longueur de 75 mm et d'une taille minimale de $0,75 \text{ mm}^2$.

Page 46

14 Résistance mécanique

Ajouter, à la page 50, entre les deuxième et troisième tirets de 14.3, les nouveaux tirets suivants:

- 7006-33A: pour douilles 2G13;
- 7006-58: pour douilles Fa8;

Supprimer, à la page 50, le paragraphe 14.4 et renuméroter le paragraphe 14.5 en 14.4.